



DISPOSITIONS GENERALES ET PROCEDURES DE RECRUTEMENT POUR L'EMPLOI DU PERSONNEL D'ANIMATION A L'O.D.E.L.VAR

L'O.D.E.L. VAR a mis en œuvre d'importants moyens pour **assurer une sécurité et une hygiène optimales** dans tous les domaines : **respect strict des textes en matière de sécurité des lieux d'accueil, d'hygiène des cuisines, mesures de sécurité allant au-delà des obligations réglementaires en matière d'équipements des enfants pour la pratique des activités.**

Ces animateurs interviennent ponctuellement pendant les Classes Transplantées organisées par l'O.D.E.L. VAR et sont employés en Contrat à Durée Déterminée d'usage.

Ce n'est pas un métier, mais une fonction qu'un jeune souhaite occuper à un moment donné.

Cette expérience pratique lui permettra par la suite d'accéder beaucoup plus facilement à des formations dans le domaine de l'éducation, et constitue souvent un tremplin et un plus dans leur C.V.

Au-delà d'une rémunération très convenable, durant un temps, cet emploi leur permet d'acquérir un savoir-faire, une compétence ainsi que des droits d'accès à une formation professionnelle continue, qu'ils peuvent choisir.

Le temps moyen d'intervention d'un animateur est d'une vingtaine de séjours sur 3 ans.

PROFIL :

- Etre titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)
- Expérience d'encadrement en collectivité
- Maîtriser au minimum une technique d'animation
- Sens du relationnel, de l'organisation, des responsabilités et du travail en équipe

- Capacité d'adaptation, disponible et autonome
- Capable d'être référent pour le collectif enfants
- Adhérer au projet éducatif global de l'œuvre
- Répondre aux exigences administratives de l'organisme

FONCTION :

- Aide à la réalisation du projet de classe de découverte de l'enseignant

Dispositions générales et mesures de sécurité prises par l'ODEL VAR

- Bilan et réévaluation des compétences et de la motivation en début de saison pour tous les animateurs (y compris ceux ayant déjà travaillé à l'O.D.E.L.)
- Amélioration des techniques d'entretiens de sélection en associant des psychologues, des professionnels de la communication dans notre réflexion et dans le déroulement des entretiens d'embauche.
- Sensibilisation encore plus accrue sur l'ensemble de l'équipe d'encadrement sur les problèmes de pédophilie (rappel sur les notions de responsabilité).
- Renforcement des consignes concernant la présence et l'attitude des animateurs dans la gestion de la vie quotidienne des enfants (exemples : révision des dispositifs des gardes de nuit, aucune intervention auprès des enfants ne se fera sans la présence de l'enseignant. Pendant les temps de douche, l'animateur n'a qu'un rôle de surveillance avec l'enfant qui se lavera seul, afin d'éviter tout contact physique).
- **Présence effective et contrôle de l'enseignant dans la vie quotidienne de l'enfant.**
- Constitution d'équipes exclusivement féminines sur demande de l'enseignant

Présence supplémentaire d'un coordinateur ODEL VAR : un projet d'équipe

- sur chaque implantation hôtelière (chargé de la mise en place et de l'organisation du séjour en veillant à l'application stricte des consignes de fonctionnement : planification des gardes, des repos, évaluation des animateurs en concertation avec les enseignants, organisation de réunions de coordination).

